

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

CM 24/03/2015 - 1/3

DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU :

Mardi 24 mars 2015

L'an deux mille quinze, le mardi 24 mars à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Francis KOCK, Maire.

Etaient présents : Mmes Mélanie ANDRÉ, Nadège DELPECH, Elodie PEYOIS, Maggy PEZZINI, Anne-Marie VIGNERON, MM Francis KOCK, Serge BOULANGER, Bernard CARON, Francis DEMARQUE, Jean-Pierre DURET, Jean-Louis DUROS et Jean-Jacques REMY.

Absents:

Jean-Paul LEQUEUX ayant donné pouvoir à Francis KOCK,
Frédéric NAVARRE ayant donné pouvoir à Jean-Louis DUROS.

M. Jean-Louis DUROS a été nommé secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 19 heures 35.

Interventions préliminaires :

Médecin généraliste à Pinon- Maison médicale :

Avant d'aborder l'ordre du jour, et en attendant Mme VIGNERON dont le train est en retard, Monsieur Francis DEMARQUE annonce qu'un nouveau médecin va prochainement s'installer à PINON. Il s'agit d'un médecin urgentiste de l'hôpital de Laon qui va s'installer en libéral.

Concernant le projet de maison médicale, l'étude est toujours en cours.

19h40 : Arrivée d'Anne Marie VIGNERON

Eclairage public :

Monsieur le Maire propose, lors de l'examen du financement des travaux d'amélioration de l'éclairage public par l'USEDA, plutôt que de prendre des décisions au coup par coup, de prendre une délibération globale fixant le montant des amortissements à réaliser pour chaque opération. Le barème proposé au vote est le suivant :

- opération dont le montant est inférieur à 5000€ → amortissement de 5 ans,
- opération dont le montant est supérieur à 5001€ → amortissement de 15 ans.

Le conseil accepte la proposition à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

Vote du budget communal :

Le débat d'orientation budgétaire ayant eu lieu au cours des deux précédents conseils municipaux, les membres du conseil vont devoir aujourd'hui voter le budget, bien que les dotations de l'Etat ne soient toujours pas exactement connues. Les recettes sont basées sur des évaluations basses de façon à ce que, si surprise il y a, ce soit une bonne surprise.

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal n'a voté aucune augmentation des 4 taxes.

Il propose de se pencher une nouvelle fois sur la section d'investissement, les derniers devis attendus étant arrivés. Soumis au vote les projets d'investissement sont approuvés à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose ensuite au vote l'ensemble du budget communal qui est accepté à l'unanimité.

Demandes de subventions :

Pour mémoire, une subvention de 150 € a été accordée aux restos du cœur en début d'année.

Monsieur le Maire fait part de 3 demandes de subventions émanant d'associations du village :

- Club de loisirs : 150€
- Anciens combattants : 100€
- ASBL : 1200€

Soumises au vote, ces subventions sont accordées à l'unanimité.

Ne sont pas accordées, les demandes provenant de l'amicale des sapeurs-pompiers, de l'union des aveugles et déficients visuels du Nord, et du secours populaire français.

La prévention routière ne s'étant pas manifestée cette année et n'ayant pas proposé de séance de circuit de sensibilisation aux écoles en 2014, il est décidé de n'examiner le vote d'une subvention que si une journée prévention a réellement lieu en 2015.

Local des employés communaux :

La rénovation et la mise aux normes du local vestiaire douches progresse, l'ensemble du matériel a été acheté et les travaux ont bien avancé.

Rencontre avec les associations :

La réunion prévue de longue date a dû être plusieurs fois déprogrammée du fait de l'absence de disponibilité. Elle n'a encore pas pu se tenir début mars comme annoncé au dernier conseil. M. le Maire a rencontré ou rencontrera donc les présidents individuellement. Il a rendez-vous avec Mme ROUYEZ de l'ASBL vendredi prochain et a déjà eu un entretien avec M. LENOBLE président de l'APEB.

Association des parents d'élèves :

L'APEB confirme l'organisation de la chasse aux œufs sur le stade le 24 avril. Comme convenu au cours du conseil de février, la municipalité offre les œufs.

Les parents d'élèves ne sont pas intéressés par la reprise de la buvette lors de la fête communale jusqu'ici assurée par le comité des fêtes.

Fête communale :

La décision de replacer le repas communal offert aux Brancourtois le vendredi soir (21 août) a été prise au cours du conseil de février.

M. Jean-Jacques REMY propose un programme de spectacle pour le dimanche après-midi de la fête (23 août). Il précise que lui-même n'a pas vocation à s'occuper seul du programme de la fête mais qu'il le fait en l'absence de commission des fêtes et devant l'urgence relative (les artistes disponibles à cette période sont rares). Monsieur le Maire précise à cette occasion que le budget étant finalisé, le prochain conseil pourra s'attacher à la mise en place de cette commission des fêtes.

La proposition, un couple de chanteurs imitateurs, est approuvée à l'unanimité par les membres du conseil.

QUESTIONS DIVERSES :**Délibération contre la prolongation d'exploitation de la décharge d'ALLEMANT:**

Monsieur le Maire présente ensuite au conseil la demande de l'association QUALIT'Aisne. Cette association qui milite pour la préservation de la qualité de vie des riverains du centre d'enfouissement technique (décharge), demande à ce que les conseils municipaux des communes alentours prennent des délibérations contre le renouvellement d'autorisation d'exploitation de la décharge qui apporte de nombreuses nuisances notamment à Pinon et Vauxaillon. M. le Maire demande le témoignage de Jean-Louis DUROS qui a assisté à l'assemblée générale de l'association. Celui-ci rappelle que cette décharge peut être une menace pour le captage d'eau Pinon-Brancourt et que si une délibération municipale n'empêchera pas le Préfet de prononcer le renouvellement, au moins il ne permettra pas d'étendre le périmètre de la décharge, ni la profondeur d'enfouissement des déchets.

Le conseil municipal, à l'unanimité, se prononce contre la prolongation d'exploitation du centre d'enfouissement d'Allemant.

Animation du village le 4 avril :

Comme l'année dernière, deux lycéennes du lycée agricole d'Aumont de Coucy la Ville, proposent une après-midi d'animations gratuites à destination des enfants du village. Ces animations se déroulent dans le cadre de leur examen du baccalauréat. Elles sollicitent le prêt de la salle polyvalente pour l'après-midi. A l'unanimité, le conseil accepte de prêter la salle.

Véhicules anciens - Montée historique :

M. Jean-Pierre DURET, conseiller municipal de Brancourt est aussi secrétaire de l'association "La montée historique" de Laon. Il explique au conseil le déroulement de la journée du samedi 30 mai au cours de laquelle 640 véhicules anciens ou d'exception marqueront un arrêt à Brancourt. Une moitié d'entre eux passera entre 10h30 et 13h00 dans le sens Prémontré Coucy, l'autre moitié de 13h00 à 16h00 dans le sens opposé. L'arrêt sera effectué sur le parking du stade et de l'école primaire. Ce "défilé" spectaculaire est gratuit et ouvert à tous. Des commentaires et présentations de véhicules auront lieu.

Occupation de la salle polyvalente :

L'Amicale des anciens élèves, qui prépare sa soirée cabaret, demande l'autorisation d'utiliser la salle pour deux répétitions générales le 31 mai et le 7 avril. Le conseil, à l'unanimité, autorise l'utilisation de la salle et accorde l'occupation du sous-sol dès ce vendredi 27 mars.

Disjoncteur salle polyvalente :

M. Francis DEMARQUE informe l'assemblée du changement du compteur électrique de la salle polyvalente, accompagné d'un changement d'ampérage de 30 à 60 ampères. La salle ne devrait plus souffrir de coupures intempestives.

Bouchons d'Amour :

M. Jean-Louis DUROS annonce au conseil que les bénévoles des "bouchons d'amour" de Moy-de-l'Aisne, (dont 4 Brancourtois) ont chargé un premier camion 7660 kg de bouchons le 16 mars dernier.

Prochain conseil

M. Jean-Louis DUROS et plusieurs autres membres du conseil demandent, maintenant que les séances consacrées au budget sont terminées, à revenir à ce que le conseil soit organisé à une date fixe. Les prochains conseils auront à nouveau lieu chaque 1^{er} mardi du mois.

Le prochain conseil est donc fixé au mardi 5 mai 2015, les suivants se tiendront le 2 juin et le 7 juillet.

La séance est levée à 21h35.

Ainsi fait et délibéré, ont signé les membres présents.

Le Secrétaire de Séance
Jean-Louis DUROS




Le Maire
Francis KOCK



